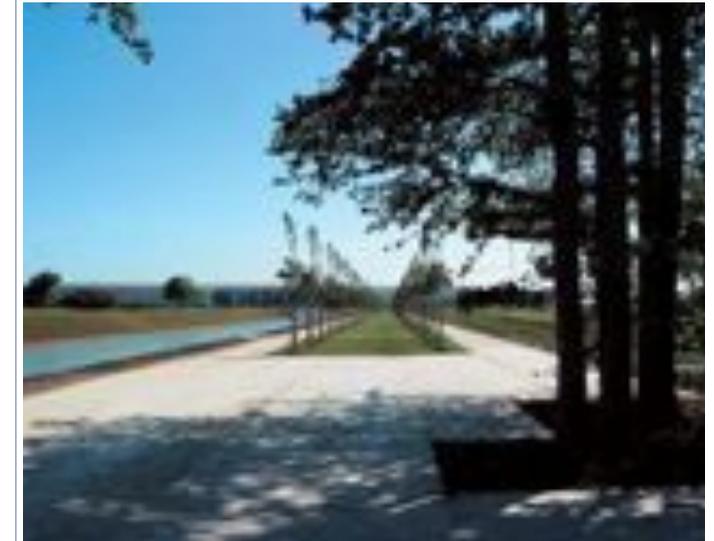




À Sénart,

« la ville à la campagne »

Dernière née des villes nouvelles en Île-de-France, Sénart s'est développée en privilégiant l'habitat individuel, la qualité des relations au cadre naturel, l'importance des surfaces plantées. Ce choix s'accordait à un environnement naturel et agricole de très grande qualité, lié à la présence de deux massifs forestiers exceptionnels, les forêts de Sénart et de Rougeot, de nombreux parcs, la proximité des vallées de la Seine et de l'Yerres. La prise en compte de nouvelles contraintes d'assainissement, en particulier l'écrêtement des pluies d'orage, a nécessité la création de nombreux bassins de retenue, de formes et de surfaces variables. Ces bassins s'ajoutent aux plaines de jeu, aux plantations de voiries, à la végétation des jardins privés, aux bosquets, aux bois, aux haies autrefois inscrites dans le paysage rural, pour former ce qui devient la trame verte d'agglomération. Le rôle de l'eau, du végétal dans la forme de la ville est particulièrement lisible dans le quartier central,



Au carré Sénart, les plantations récentes le long du grand canal.



« Sénart s'est développée en privilégiant l'habitat individuel, la qualité des relations au cadre naturel, l'importance des surfaces plantées. »



Vestiges du parc de Cramayel.



Ru des Hauldres élargi en bassin.



L'allée royale

Ils aimaient le faste, ils aimaient la chasse. Sous Louis XV, le financier Bouret qui possède le domaine du Pavillon Royal à Nandy, perce l'allée Royale, reliant les forêts de Sénart et de Rougeau, pour la venue du roi. Longue de 6 kilomètres, cette allée traverse trois communes : Lieusaint, Tiersy et Saint-Pierre.

Louis XV ne l'empruntera jamais. Il est venu une seule fois au Pavillon-Royal et arriva par la Seine. Le tracé de cette allée est parvenu jusqu'à nous. Réhabilitée par la Région Île-de-France et les Conseils généraux de Seine-et-Marne et de l'Essonne, cinq cents séquoias y sont plantés. Piste équestre, cycliste et piétonne sont en cours de réalisation. Le séquoia géant a été choisi par Sénart pour sa résistance au gel mais aussi pour sa beauté. C'est un arbre qui peut atteindre jusqu'à 120 mètres de hauteur avec une durée de vie allant jusqu'à 3 500 ans. On aimerait faire un saut dans le futur pour admirer cette allée à maturité. M. B.-A.



le carré Sénart où le canal, les lignes de tilleuls sur le périmètre et le long des voiries, la hauteur des bâtiments s'inscrivent dans la continuité d'un des objectifs initiaux, celui de créer une ville horizontale et verte. On remarque la très grande variété formelle de ces espaces, où des compositions très linéaires, géométriques, côtoient celles qui sont composées de façon irrégulière ou d'inspiration naturaliste. Les parcs et jardins traditionnels complètent ce patrimoine paysager récent. Dans cette catégorie, on remarque les parcs de châteaux, de Nandy et Pouilly-le-Fort, par exemple, les jardins des maisons bourgeoises créés au XIX^e et au début du XX^e siècle, lorsque l'arrivée du train a transformé certains secteurs comme les bords de l'Yerres en lieux de villégiature. Ainsi, pelouses de jeu récentes, parcs et jardins anciens, plaines agricoles s'ajoutent, se succèdent, pour morceler l'espace bâti. Alors, comment appeler cette nouvelle forme de ville ? Est-ce qu'on ne serait pas enfin dans une ville... à la campagne ? B. D.